



Tribune

Lyon, le 27 février 2017

Selon Chevin, les données et rapports en temps réel sur la flotte sont les clés pour une gestion efficace de la mobilité des employés.

Face à l'évolution de la mobilité professionnelle et aux enjeux de rationalisation de l'utilisation des flottes de véhicules, les entreprises embauchent des responsables mobilité et se tournent vers des solutions alternatives telles que le crédit mobilité*. Mais pour ces organisations qui envisagent différentes options de déplacements ou une forme de tolérance de mobilité globale, la sensibilisation des personnels et le suivi de la flotte restent les meilleurs moyens pour économiser du temps et de l'argent, explique Chevin.

Chevin affirme que la tendance croissante à la gestion de la mobilité n'aboutira à une réduction efficace des coûts que lorsque les gestionnaires de flotte auront une compréhension approfondie et en temps réel de leurs besoins en matière de déplacements et de gestion d'actifs.

« La gestion de la mobilité offre de nombreuses opportunités, comme proposer aux employés plus d'options de déplacements ou répondre aux exigences législatives. Mais pour aider les décideurs à faire les meilleurs choix opérationnels, il est nécessaire de mettre en place un système de gestion avancé et des indicateurs de performances associés », explique Jean-Charles Martin, Directeur Commercial. *« Il s'agit de gestion et de mesure. S'assurer que l'on prend les meilleures décisions de mobilité par rapport à l'activité ».*

La tendance à la gestion de la mobilité peut être motivée par un certain nombre de facteurs, poursuit Jean-Charles Martin : *« De nouvelles réglementations environnementales ou législatives, par exemple l'interdiction de circuler aux véhicules diesel dans certaines villes en cas de pic de pollution obligent les gestionnaires de flotte à se tourner vers des solutions alternatives de mobilité telles que la mutualisation de pool de véhicules, l'auto partage ou même les transports en commun, voire se tourner vers les flottes électriques. Mais un autre facteur à considérer reste le coût encore élevé des véhicules électriques alors que la France est le principal marché européen (selon les rapports récents), ce qui freine les choix des entreprises pour ce type de solution. Malgré cela Chevin est convaincu que l'utilisation de flottes électriques et de nouvelles solutions alternatives de transport vont se développer au sein des entreprises à l'avenir ».*

« Nous savons déjà qu'une meilleure utilisation des véhicules permet de diminuer le budget consacré à la flotte. Par exemple, nous avons vu des gestionnaires réaliser des économies particulièrement importantes en mettant en œuvre des pools de véhicules gérés par notre logiciel de gestion de flotte. Les fonctions d'identification et de suivi des conducteurs sont, par exemple, particulièrement intéressantes dans le cas de flottes partagées, notamment pour le traitement des amendes ou la gestion des usages « pro/perso » en lien avec les avantages en nature ou encore pour le suivi administratif et fiscal de la flotte. La solution de gestion de flotte de Chevin répond aux besoins de



mutualisation des entreprises, qu'elles aient équipé leur flotte en propre ou qu'elles fassent appel à des prestataires dédiés », termine Jean-Charles Martin.

En conclusion, pour les gestionnaires qui voient les avantages potentiels de ce type de solution de gestion, la chose la plus importante est d'être organisé, d'analyser les besoins de mobilité des employés et disposer d'indicateurs de performance et d'outil de suivi des actifs véhicules. A la clé, des gains en performance qui vont bien au-delà d'une approche traditionnelle de la gestion de flotte.

* Crédit mobilité : service novateur qui consiste à remplacer un véhicule de fonction par une enveloppe budgétaire appelée « crédit mobilité » qui leur permet de financer leurs déplacements privés (train, locations de voiture, taxi, etc.).

A propos de Chevin :

Leader mondial du logiciel de gestion de parc véhicules (en nombre de véhicules et actifs gérés), Chevin a été fondée en 1990 par un expert toujours à la tête de l'entreprise et bien impliqué dans l'opérationnel. Le siège se situe à Belper, dans les Midlands. Avec clients dans 180 pays, Chevin a ouvert plusieurs filiales dans le monde : En Belgique en 2011, en France en 2016, aux Etats-Unis en 2002, en Australie en 2008 et via des distributeurs en Afrique. La filiale Belge est le siège Europe continentale.

Plus d'informations sur Chevin : <http://www.chevinfleet.com/fr/>